

CERTIFICAT

**RÉSULTAT OFFICIEL DE L'ÉLECTION PARTIELLE
AU POSTE DE MAIRE ET CONSEILLER DE LA VILLE
ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES
DIMANCHE 6 JUIN 2010**

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection partielle tenue ce jour conformément à la loi, afin de combler la vacance au poste de maire et conseiller de la ville de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, se répartit comme suit :

Candidats	Votes valides en faveur de	% Votes valides
André BÉLISLE	843	7,03%
Colette PAUL PROJET MONTRÉAL	2 100	17,51%
Barbara PISANI ÉQUIPE TREMBLAY - UNION MONTRÉAL	4 167	34,74%
Chantal ROULEAU ÉQUIPE HAREL - VISION MONTRÉAL	4 885	40,73%
Total - Votes valides	11 995	100%

Majorité en faveur de Chantal ROULEAU : 718 voix

Bulletins rejetés : 248

Suffrage exprimé : sur les 77 752 inscrits sur la liste électorale, 12 243 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection partielle, soit un taux de participation de 15,75%.

Fait à Montréal, ce dimanche, 6^e jour de juin 2010



signature

Yves Saindon, avocat
Président d'élection